

DECONNEXION ET TRAVAIL

Les outils numériques professionnels (ONP) plébiscités par les DRH

- 87% des DRH pensent que les ONP ont un effet positif sur la réactivité dans l'échange d'information
- 85% des DRH pensent qu'ils ont un effet positif sur l'organisation du travail
- 81% des DRH pensent qu'ils ont un effet positif sur la gestion des urgences
- 59% des DRH pensent que le télétravail permis par les ONP, est l'action la plus efficace pour améliorer la qualité de vie au travail des salariés

Paris, le 28 novembre 2019 – **Près de trois ans après la mise en place du droit à la déconnexion, le cabinet ELEAS, un des principaux acteurs du conseil en qualité de vie au travail et prévention des risques psychosociaux, fait le point sur l'impact des outils numériques sur le collectif de travail et révèle les résultats d'une enquête Opinionway inédite : « Face aux outils numériques professionnels (ONP), quels plans d'actions dans l'entreprise ? ». Une enquête qui montre que les ONP apportent plus aux entreprises qu'aux salariés.**

« Les résultats de cette enquête traduisent une divergence de perception entre les DRH et les salariés que nous avons interrogé en 2018¹. Si l'utilisation des ONP paraît globalement utile et positive aux yeux des DRH, ces outils étaient pointés comme étant facteurs de fatigue et de stress par les salariés en 2018* » souligne Éric Goata, Directeur général délégué du cabinet ELEAS.

Un impact positif sur le contenu du travail

Le sujet des outils numériques professionnels (ONP) est aujourd'hui clairement identifié par les DRH comme un enjeu majeur, par l'impact que le développement de ces outils a pu avoir sur le contenu du travail des salariés de leurs entreprises. Ils identifient en particulier un impact positif de ces outils sur la réactivité dans l'échange d'information (87% impact positif), l'organisation du travail (85%), la gestion des urgences (81%) ou encore la diversité des tâches (80%). À noter que les DRH sont sur ces points beaucoup plus enthousiastes quant à cet impact positif des ONP que les salariés interrogés lors de l'enquête Eleas / OpinionWay en 2018, ce qui indique que les gains en productivité et efficacité permis par les ONP semblent bénéficier au premier chef aux entreprises plutôt qu'aux salariés.

Toutefois, des conséquences peu anticipées dans l'entreprise

Le développement des ONP et la révolution numérique qui l'a initiée paraissent cependant avoir été plus subis qu'organisés par les entreprises, puisque les DRH ne témoignent pas d'une prise en main très poussée des transformations du travail, liées à ces bouleversements. En effet, au-delà de la mise en place de formations génériques aux usages du numérique à destination des salariés (69% des DRH interrogés ont mis en place cette action dans leur entreprise) ou des managers (42% ont mis en place ce dispositif), de nombreux aspects de ce bouleversement des usages n'ont pas été pris en compte à la même hauteur, comme l'aménagement des espaces de travail (37%), la possibilité de télétravailler

¹ Enquête Eléas réalisée en 2018 auprès de salariés français

(28%), l'exemplarité managériale en matière de déconnexion (17%) ou même la simple obligation de laisser son ordinateur portable au bureau (9%).

Des manques qui recourent les besoins exprimés par les DRH en la matière : 22% souhaitent voir mis en place le télétravail dans leur entreprise, 13% l'aménagement des espaces de travail, et 13% la formation des salariés aux nouveaux usages du numérique.

Des plans d'actions encore trop peu mis en place, et pourtant aux effets positifs

Pourtant, la mise en place de plans d'action concrets entraîne un net retour sur investissement sur la qualité de vie au travail des salariés : 96% des DRH ayant mis en place l'une de ces actions estiment qu'elles ont eu un impact positif sur ce point. Le télétravail est d'ailleurs la disposition entraînant la plus nette amélioration de la QVT d'après les DRH (59% de ceux l'ayant mis en place dans leur entreprise estiment que c'est « tout à fait le cas »). Les gains en termes de performance se font également sentir lorsque le sujet des ONP est pris à bras le corps par les entreprises : 39% des DRH déclarent que les actions mises en place améliorent l'efficacité des salariés, 31% qu'elles entraînent une meilleure connaissance et compréhension des ONP, et 31% qu'elles permettent une meilleure maîtrise de la charge de travail.

Une demande d'accompagnement des DRH

Face à cette nécessité d'une prise en compte des effets des ONP sur l'entreprise, les DRH sont en recherche d'accompagnement, en particulier sur trois sujets prioritaires : la maîtrise de la charge de travail (25%), la réduction du stress et de la fatigue des salariés (23%) et la montée en compétence des salariés (21%). Preuve que les impératifs de productivité coïncident selon eux avec l'amélioration de la qualité de vie au travail quotidienne des salariés.

Méthodologie de l'enquête conduite par Opinionway

Enquête réalisée du 30 septembre au 11 octobre 2019 auprès d'un échantillon de 253 DRH d'entreprises de 200 salariés et plus. OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

A propos d'Éléas

Fondé en 2001, Éléas est un cabinet conseil spécialiste de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques psychosociaux. Basés sur l'approche systémique, les dispositifs mis en œuvre par Éléas mobilisent l'ensemble des acteurs concernés autour des leviers et des forces de l'organisation (Direction générale, Direction des ressources humaines, management, CSE, IRP, médecine du travail...).

Éléas propose aux entreprises des démarches d'accompagnement sur-mesure et intervient dans cinq domaines principaux : les études et diagnostics, l'accompagnement des transformations et mutations, les dispositifs d'écoute et de soutien psychologique, la gestion des événements critiques, la formation et le coaching. L'équipe Éléas est constituée de 20 consultants et d'un réseau national de 160 experts certifiés spécialistes dans différents domaines : prévention des risques psychosociaux, sociologie des organisations, psychologie clinique, management des hommes, pédagogies innovantes, communication, relations et climats sociaux, ergonomie, médecine. Le cabinet intervient auprès de grandes entreprises privées et publiques, d'ETI, de PME, d'associations et de collectivités

Éléas bénéficie d'une habilitation IPRP (Intervenant en Prévention des Risques professionnels), de l'agrément du ministère du travail et d'une qualification OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation). Pour plus d'informations : www.eleas.fr

Pour rappel, ELEAS a publié en juin 2014 et novembre 2015 deux grandes enquêtes sur **les incivilités au travail**. ELEAS a également publié 2 enquêtes sur les usages numériques en entreprise – en octobre 2016 **Les usages et perceptions des outils numériques dans le cadre professionnel** et en septembre 2017- **Les Pratiques numériques des salariés pendant les congés**.

Elles sont à télécharger depuis le site www.eleas.fr

Contacts Presse - Agence Ozinfos

Tel. : 01 42 85 47 30 - eleas@ozinfos.com - Amine Moussaoui - 06 27 26 49 64 / Sothany Tum - 06 27 26 49 65.